

Dans le verger à la fin février et au début mars

Автор(и): Растителна защита
Дата: 16.02.2023 Брой: 2/2023



Les mesures de protection des cultures fruitières contre les maladies et les ravageurs doivent commencer dès la seconde moitié de février. À cette période, certaines espèces fruitières sont dans la phénophase de dormance forcée en raison de températures défavorables. Des périodes de réchauffement peuvent entraîner l'activation des processus vitaux, tant des espèces fruitières que de leurs « ennemis ».

Durant les journées chaudes de février, un labour doit être effectué pour enfouir les feuilles mortes dans le sol, si cela n'a pas été fait à l'automne. Par ce travail du sol, une partie des pupes de la mouche de la cerise, des fausses chenilles de la tenthrède des fruits à noyau, de la tenthrède du cerisier acide, de la tenthrède noire du prunier, ainsi que des formes hivernantes du charançon du cerisier/du griottier, du charançon de la fleur du pommier et du charançon de la fleur du pommier sont également détruites.

L'enfouissement des feuilles mortes contribue à réduire l'infection par la tavelure du pommier et du poirier, la cylindrosporiose du cerisier et du griottier, la tache rouge des feuilles du prunier et autres. De cette manière, le stock hivernant des espèces de mineuses des feuilles, qui hivernent dans les feuilles mortes, est également réduit. Lors de l'enfouissement des feuilles, il faut prendre grand soin de ne pas blesser le système racinaire, ce qui conduit à des infections par le chancre bactérien ou des agents pathogènes de la pourriture des racines. La profondeur du labour doit être déterminée par l'âge du verger et le type de porte-greffe.

Durant cette période, la taille de formation et de fructification des espèces fruitières est également réalisée et, simultanément, une taille sanitaire doit être effectuée pour éliminer les rameaux infectés atteints par l'oïdium du pommier, la tavelure du poirier, le black-rot des arbres fruitiers, la cytosporose, le plomb/feuille argentée des arbres fruitiers, la criblure des fruits à noyau. Les rameaux infectés par le feu bactérien sur les fruits à pépins et le chancre bactérien (*Pseudomonas syringae*) sur les fruits à noyau sont également coupés s'ils n'ont pas été enlevés pendant la période de végétation, qui est le moment le plus propice pour ces maladies. Les branches endommagées par les capricornes, les insectes foreurs du bois, le cossus gâte-bois, la sésie du pommier, le perce-rameau du pommier sont également retirées. Après la taille sanitaire, les plaies sont enduites d'une peinture blanche au latex à laquelle on ajoute du Champion ou du Funguran.

Après la taille sanitaire, toutes les branches et rameaux coupés sont retirés du verger et brûlés afin qu'ils ne servent pas de source d'infection.



L'une des mesures agrotechniques pour limiter le développement de la tavelure du pommier est l'irrigation de charge en fin d'hiver, grâce à laquelle l'éjection des spores hivernantes de la tavelure peut être accélérée et achevée sur une période plus courte. Cette irrigation doit être réalisée avant le débourrement.



Les journées chaudes de février et la première moitié de mars sont une période propice pour réduire le stock hivernant des : **œufs** de l'araignée rouge européenne, de l'acarien brun, du puceron vert du pommier, du puceron à galle rouge, du puceron du plantain du pommier, du puceron du poirier, du puceron du poirier de Réaumur, du puceron noir du cerisier, du puceron lanigère du pêcher, du puceron vert du pêcher, du puceron à feuilles enroulées, du gros puceron du pêcher, des petits et grands pucerons du prunier, de la petite phalène hiémale, de la grande phalène hiémale, de la tordeuse de la rose, de la tordeuse de l'aubépine, de la tordeuse à taches brunes ; **larves** de la cochenille de San José, de la cochenille ostréiforme jaune, de la fausse cochenille de San José, de la cochenille virgule.

Contre ces ravageurs sur pommier, poirier, cerisier, griottier, abricotier, pêcher et prunier, un traitement est réalisé avec Ovitex 2000 ml/ha.

Pour lutter simultanément contre la cloque du pêcher, la tavelure du poirier et du pêcher, la criblure et la moniliose des fruits à noyau, le chancre bactérien (bactériose) sur cerisier, griottier et abricotier causé par *Pseudomonas syringae*, et la poche du prunier sur prunier, utiliser un insecticide et acaricide de contact qui forme un film huileux imperméable à l'air (Laincol, Baylproyl-A, Ovopron TOP EC) et l'un des fongicides à base

de cuivre – bouillie bordelaise 1%, Bordeaux mix 20 WP – 375–500 g/ha, Funguran OH 50 WP – 150–250 g/ha, Champion WP – 0.3%, Kocide 2000 WG – 150–680 g/ha.



Sur poirier, le développement du psylle du poirier doit être surveillé, et plus précisément sa sortie des abris hivernaux et la dispersion des adultes ayant hiverné sur les bourgeons gonflants, où ils commencent à sucer la sève. En cas de densité élevée du ravageur – 1 adulte pour 10 rameaux en forme de sac – il est nécessaire de traiter contre les adultes avant la ponte. Très souvent, le traitement contre ce ravageur coïncide avec le traitement d'hiver et l'un des insecticides est alors ajouté à l'Ovitex : Decis 100 EC – 7.5–12.5 ml/ha, Deca EC – 75 ml/ha, Sumicidin 5 EC – 0.03%. Sur cerisier et griottier durant cette période, la densité du charançon du cerisier/griottier est déterminée par battage et, lorsque 3 à 5 adultes par arbre sont trouvés, un traitement est effectué avec Meteor (15.7 g/l) SC – 70–90 ml/100 l d'eau.



Le traitement d'hiver ne doit être réalisé qu'en cas de nécessité avérée, c'est-à-dire lorsque la densité des formes hivernantes des ravageurs dépasse le seuil économique de nuisibilité.

Pour les ravageurs individuels, ces seuils sont : araignée rouge européenne – 60 à 80 œufs d'hiver par 10 cm de rameau ; pucerons – 15 à 20 œufs d'hiver par 1 m de pousse d'un à trois ans ; phalènes hiémales – 2 à 5 œufs par 2 m de pousse d'un à trois ans ; carpocapse – 0,5 à 1 bouclier par 1 m de pousse de trois ans ; tordeuses – 3 à 5 masses d'œufs par arbre ; cochenille de San José – présence ; autres cochenilles – 20 à 30 individus par 1 m de pousse ; psylle du poirier – 1 adulte ou 8 à 10 œufs sur 10 rameaux en forme de sac ; puceron noir du cerisier – 5 à 10 œufs par 10 cm de rameau. Cela nécessite que les producteurs demandent conseil à des spécialistes de la protection des plantes, ce qui peut aider à éviter des dépenses inutiles et à réduire l'impact nocif des pesticides utilisés sur l'environnement.

La quantité de bouillie nécessaire pour le traitement d'hiver est déterminée en fonction de l'âge des arbres et de la forme de la couronne. Habituellement, entre 80 et 150 litres de bouillie par hectare sont utilisés.

Une condition importante pour un contrôle réussi des formes hivernantes des ravageurs est un bon mouillage de toutes les parties de la couronne.